

La question des accords du participe passé en situation de conjugaison**.

D'abord, dans quels cas utilise-t-on le participe passé du verbe ?

- On ne l'utilise que pour la conjugaison des temps composés :

auxiliaire de conjugaison + participe passé du verbe conjugué

sommes arrivés
avons perdu

la fabrication des quatre temps composés les plus courants:

| auxiliaire de conjugaison | + | participe passé du verbe conjugué | au: |
|--------------------------------|---------------|-----------------------------------|--------------------|
| être ou avoir | | | |
| au présent de l'indicatif | suis | revenu | - Passé composé |
| à l'imparfait de l'indicatif | avons | raconté | - Plus que parfait |
| au passé simple de l'indicatif | fûtes | endurcis | - Passé antérieur |
| au futur simple de l'indicatif | auront | découvert | - Futur antérieur |

- On l'accorde de manière différente selon l'auxiliaire de conjugaison:

1. Avec l'auxiliaire **être**:

Le participe passé s'accorde toujours* **en genre et en nombre** avec le sujet du verbe.

Le garçon est tombé à bicyclette.
La fillette est tombée à bicyclette.
Les garçons sont repartis à bicyclette.
Les fillettes sont revenues à bicyclette.

2. Avec l'auxiliaire **avoir**:

Le participe passé ne s'accorde jamais avec le sujet
mais

il s'accorde en genre et en nombre avec le Complément d'Objet Direct (C.O.D.)

à condition

que le C.O.D. soit placé avant le verbe.

Les enfants ont récupéré les ballons. (C.O.D.)

Les ballons que les enfants ont récupérés. (C.O.D.)

Ils ont récupéré les balles après qu'ils les aient perdues.
(C.O.D.) (C.O.D.)

*Attention ! Immédiatement suivi d'un infinitif, le participe passé du verbe « faire » est invariable :
"La jeune femme **s'est fait renvoyer** de son stage."

le **participe passé est aussi très souvent **utilisé comme adjectif qualificatif** et s'accorde donc, dans ces cas, comme tous les adjectifs qualificatifs **en genre et en nombre** avec le/les nom/noms auquel/auxquels il se rapporte **quand il est épithète**, avec le sujet du verbe d'état lorsqu'il est **attribut** du sujet.